

Faire découvrir ou redécouvrir notre quartier

Cette carte des cheminements piétons et vélos est issue d'un travail mené par le conseil de quartier du Lac de Maine, composé d'habitants et acteurs du quartier. Avec cet outil, nous souhaitons donner à voir les circuits et cheminements sécurisés qui peuvent se faire sans voiture, afin de rejoindre un parc, un commerce, une école, ou tout simplement se balader dans notre beau quartier : se déplacer davantage à pied ou à vélo, pour une circulation plus apaisée.

Numéros utiles

Relais Mairie de Belle-Beille/ Lac de Maine
02 41 73 37 00

Bibliothèque du Lac de Maine
02 41 48 05 43

Maison de quartier ILM
02 41 48 05 40



Conception graphique : cor-graphisme.com / Impression : ICI, 2024



Parc Demazis

Le parc tient son nom de Monsieur Demazis, acquéreur en 1882 de la villa attenante. Le bassin aménagé dans le parc servait alors au stockage de l'eau pour les besoins domestiques et l'arrosage des jardins. Des aménagements ont vu le jour depuis les années 1950 pour augmenter la quantité d'eau de cette réserve. Le parc Demazis est aujourd'hui un espace vert au cœur du quartier, en proximité immédiate du collège Jean Monnet et de la Maison de Quartier du Lac de Maine. Un réaménagement, comprenant notamment davantage d'espaces végétalisés, un espace scénique, des cheminements plus accessibles et des assises supplémentaires est prévu courant 2023.

Parc du Vallon

Le parc du Vallon comprend plusieurs espaces dédiés à la promenade, aux familles (aire de jeux), à l'agriculture urbaine (jardin associatif), ainsi que des activités sportives et ludiques diverses. L'espace sportif et ludique a fait l'objet d'un réaménagement, afin de donner un coup de neuf au site. L'ancien abri a été démolit pour laisser place à des appareils de fitness scellés sur la dalle. Le sol du terrain de basket a été refait et trois panneaux y ont été installés. Autres aménagements réalisés : un espace consacré à la pratique du football sur mini-buts et la remise en état du terrain en falu avec des buts de handball intégrés à une nouvelle clôture pare-balls.

Forêt urbaine du Grésillé

Le plateau de Grésillé se transforme en forêt urbaine grâce à un vaste programme de plantations initié par la ville. Cette plantation permettra de contribuer à la captation du CO2 et à la réduction des îlots de chaleur urbains. Elle a également pour objectif de limiter l'étalement urbain et l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier. Le choix des végétaux s'est porté sur des essences majoritairement indigènes locales adaptées au changement climatique. Une attention particulière a été portée à la constitution de lisières afin d'assurer dans le futur une richesse de la biodiversité ordinaire de la faune et de la flore. Le site jouxte le Bois de « Prends y garde » (7 ha).



Coulée verte et Vallon de l'Hermitage

Situé au croisement Bouchemaine-Pruniers et d'Angers, le site constitue une zone d'environ 5 ha, composé de la coulée verte, du bois de Grésillé et du vallon de l'hermitage. Cet espace naturel s'insère dans la «ceinture verte» de la ville d'Angers comprenant les Parcs Saint-Nicolas, le parc de Balzac et le parc du Lac de Maine. La Coulée-verte est un espace végétalisé traversé par un cours d'eau et constitué de chemins de promenade à pied et à vélo. Le site va faire l'objet d'une opération d'aménagement paysager, avec pour objectif d'amplifier la végétalisation et la biodiversité, faciliter les déplacements et l'accessibilité au sein de la coulée.

Se déplacer à vélo ou à pied en dehors du quartier

- Mollières – Beaussier : 3,5 km
- Mollières – L'Atoll : 4,5 km
- Mollières – Bouchemaine Petit Vivier : 2 km
- Ethic Etapes – Terra Botanica : 7,3 km
- Aquavita – Ile Saint-Aubin : 2,5 km
- La Loire à vélo

- Relais Mairie / Hôtel de ville
- Maisons de quartier
- Bibliothèque / Ludothèque
- Polarités commerciales
- Lieux de culte
- Espace jeux
- Panorama Belvédère du Lac
- Piscine



Le Quartier Lac-de-Maine en balade





Se déplacer à pied ou à vélo dans le quartier

- Chambres aux Deniers : 1,2 km
- Vallon – Grand Maine : 850 m
- Papillais : 1,4 km
- Coulée verte – Chambre aux Deniers : 1,2 km
- Camping du Lac – Grand Maine : 1,85 km
- Mollières – Lac de Maine : 2,8 km
- Boucle du Lac : 5,2 km
- Balzac – La Barre : 1,5 km

- Relais Mairie
- Maisons de quartier
- Bibliothèque / Ludothèque
- Polarités commerciales
- Établissements scolaires
- Lieux de culte
- Aire de jeux
- Panorama Belvédère du Lac
- Piscine

Histoire du quartier

Le Lac de Maine, un quartier jeune relié à la nature

D'une forêt inondable...

À l'origine, le quartier du Lac de Maine était recouvert d'une forêt, nommée Silva, jouxtant le domaine de Pruniers et qui s'étendait jusqu'à Beaucouzé. Les abbayes de Saint-Aubin et Saint-Nicolas se partageaient les terres données par Foulques Nerra, comte d'Anjou. Cinq haches en bronze, de l'époque gauloise, y ont été trouvées.

Les lieux humides et marécageux étaient nombreux en raison d'un sol imperméable, souvent inondé par les crues de la Maine, peuplés de roseaux, de joncs, de peupliers et d'aulnes.

L'ensemble des parcs de Balzac et du Lac s'appelaient « les prairies d'Aloyeau » et servait de pacage (pâturage) pour le bétail. Ces prairies, comme le parc de Balzac aujourd'hui, étaient inondées une bonne partie de l'année.

Le quartier comportait plusieurs fermes où l'on trouvait de nombreux maraîchers, qui vendaient leurs produits sur les marchés, jusqu'aux années 1980 où le dernier maraîcher était encore en activité.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la plupart des belles demeures, qui existent encore aujourd'hui, étaient occupées par les Allemands qui surveillaient la route de Pruniers, craignant une libération de la ville par cet endroit.

... à un quartier moderne...

L'histoire moderne du quartier commence le 27 février 1964, quand le conseil municipal d'Angers vote l'achat des prairies d'Aloyeau pour un projet d'aménagement d'un plan d'eau. Des sondages ont révélé la présence, dans le sous-sol des prairies d'une gravière de haute qualité. Son exploitation va permettre de creuser gratuitement ce plan d'eau. Le 25 juillet 1969, des engins de terrassement débutent le creusement d'un lac artificiel de 110 ha, profond d'une dizaine de mètres au maximum. À l'été 1978, les habitants peuvent découvrir la première plage angevine.

L'urbanisation du quartier s'est étalée sur une trentaine d'années, à partir de juillet 1976 avec la construction de la première zone d'habitation du nouveau quartier, face à la ferme de la Fontaine. Le développement du quartier se déploie de la Chambre-aux-Deniers, berceau du quartier, marqué par la présence du vaste centre commercial Grand-Maine et de nombreux équipements (bibliothèque, collège, maison de quartier...) jusqu'au secteur Mollières. D'une faible densité, le Lac-de-Maine est composé d'îlots pavillonnaires et de petits immeubles collectifs ou semi collectifs. C'est un des quartiers les plus jeunes d'Angers avec une forte représentation des moins de 20 ans (34% de la population du quartier).

...idéal pour la balade

Aujourd'hui, le quartier du lac de Maine compte plus de huit kilomètres de chemins, fréquentés tant par les promeneurs et randonneurs à vélos que par les habitants pour leurs déplacements quotidiens de proximité. Le quartier a l'autre avantage de jouxter le poumon vert d'Angers : le Parc du Lac de Maine. Cet espace, de plus 200 hectares, est un lieu privilégié pour la promenade dominicale des familles, mais aussi un site prisé des sportifs. Angevins et touristes s'y croisent.

Car le Lac de Maine, c'est aussi une base nautique, des terrains de sport en libre accès, un camping municipal quatre étoiles, un accueil de loisirs municipal, un centre d'hébergement et de restauration qui accueille groupes et séminaires à longueur d'année ; et la maison de l'Environnement, site incontournable des amoureux de la nature et de la biodiversité. Depuis quelques années enfin, le site est le passage obligé des aficionados de l'itinéraire de la Loire à vélo.

